



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et
à la Dégradation des forêts (REDD+)

Atelier national d'auto -évaluation du processus de préparation du Togo
à la REDD+ entre l'équipe de la coordination nationale REDD+, les
membres des groupes thématiques sectoriels, les responsables des
plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé.

Rapport de l'atelier

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Juin 2021

1. Mise en situation

1.1. Contexte et justification

Le Togo met en œuvre, depuis 2015, son plan de préparation à la REDD+ avec l'appui des partenaires techniques et financiers, principalement le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à travers la Banque mondiale.

A ce jour, d'énormes progrès sont faits dans le processus de préparation du Togo à la REDD+. Une stratégie nationale REDD+ assortie d'un plan d'actions est élaborée dans une approche participative et inclusive. Il en est de même : (i) des instruments de sauvegardes requis pour gérer d'éventuels risques environnementaux et sociaux inhérents à la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ ; (ii) outils d'appui à la gouvernance carbone, notamment le mécanisme de gestion des plaintes et le mécanisme de partage des bénéfices ; (iii) du niveau d'émission des forêts. L'ensemble de ces documents a été approuvé par le comité national REDD+ lors de sa réunion du 27 novembre 2020 puis adopté par le gouvernement, en conseil des ministres en mars 2021. Ce processus a été analytique, participatif, itératif et inclusif en impliquant toutes les parties prenantes, dans le diagnostic de la situation actuelle et le choix des options stratégiques, ainsi que les mécanismes opérationnels de mise en œuvre des actions programmées.

Le Togo s'est fixé l'objectif de finaliser ses travaux de préparation à la REDD+ au 31 décembre 2021. Cependant, pour confirmer qu'il est suffisamment avancé dans la préparation à la REDD+ et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels ou finalisés, il faut qu'il : (i) réalise l'auto – évaluation participative de l'ensemble du processus avec les parties prenantes ; (ii) élabore le paquet de préparation » et le soumette le R-Package au Comité des Participants du FCPF, pour approbation.

Cet atelier d'auto -évaluation participative du processus de préparation à la REDD+, qui a regroupé, à Lomé, l'équipe de la coordination sectorielle, les membres des groupes thématiques sectoriels, les responsables des plateformes des OSC et du secteur privé s'inscrivait dans ce cadre. Cette rencontre s'inscrit dans la suite logique des 06 ateliers organisés dans les différentes du pays et qui se déroulés du 03 au 21 mai 2021.

1.2. Rappel des objectifs de l'atelier

Cet atelier visait à collecter les informations et de recueillir les appréciations des acteurs en vue « d'élaborer le dossier préparatoire ou le R-Package ». L'atelier a permis aux acteurs de mesurer le chemin parcouru dans le sens du progrès réalisé vis-à-vis des critères du FCPF et de formuler des recommandations pour plus d'efficacité.

De manière spécifique, cet atelier a permis aux acteurs de :

- Faire le point sur l'état de préparation du Togo à la REDD+, analyser les principaux acquis ;
- Echanger sur les 34 critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF ;
- Identifier et analyser pour chacun de ces critères les points forts et les points faibles ;
- Identifier les activités à mener pour améliorer les points faibles et définir les prochaines étapes.

1.3. Rappel des résultats attendus de l'atelier

Les résultats suivants ont été atteints à l'issue de l'atelier :

- Les acteurs ont fait le point sur de l'état de préparation du Togo à la REDD+ et ont analysé les principaux acquis enregistrés dans le cadre du processus;
- Les acteurs se sont appropriés des 34 critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF ;
- Les points forts et les points faibles ont été identifiés et analysés pour chacun des critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF ;
- Les activités à mener pour améliorer les points faibles ont été identifiées et les prochaines étapes ont été définies ;
- Sur la base des 34 critères du cadre d'évaluation du FCPF, les acteurs ont analysé les progrès réalisés depuis la revue à mi – parcours en 2017.

2. Déroulement des travaux de l'atelier

Les travaux de l'atelier se sont déroulés les 26 et 27 mai 2021 à JESS HÔTEL à Lomé avec la participation de **74 personnes (56 hommes et 18 femmes) issues** : i) des ministères sectoriels impliqués dans le processus ; ii) des organisations de la société civile ; iii) des organisations du secteur privé ; iv) des organisations des femmes ; v) des organisations des producteurs ; vi) des organisations des personnes handicapées ; vi) des institutions de recherche dont l'université de Lomé ; vii) de la coordination nationale REDD+ et ; viii) d'autres projets de développement en cours d'exécution au sein du ministère en charge de l'environnement .

2.1. Déroulement des travaux le jour 1 (26/05/2021).

Le premier jour de l'atelier a été marqué par :

- La cérémonie d'ouverture ;
- Les communications ;
- Les travaux de groupes

2.1.1. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot introductif du coordinateur national REDD+ et l'allocution d'ouverture du directeur de cabinet du ministère de l'environnement et des ressources forestières.

a. Mot introductif du Coordonnateur National REDD+

Le coordonnateur national REDD+, M. Ditoatou, a rappelé l'objet et le contexte de l'atelier. Il s'est ensuite réjoui des résultats satisfaisants enregistrés au cours de cette première phase et qui ont permis au Togo de se doter d'une stratégie nationale REDD+ assortie d'un plan d'actions. Cette stratégie, adoptée récemment en conseil des ministres, comporte l'ensemble des actions à entreprendre en termes de développement et protection des forêts pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Il a poursuivi en précisant que le cadre d'évaluation de la préparation à la REDD+ est commun à tous les pays REDD+. Ce cadre est défini par le FCPF et comporte 34 critères qui portent, entre autres, sur la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectorielle et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds, ainsi que sur le mécanisme de remontée l'information et de recours. Le coordonnateur a invité les acteurs à s'approprier du processus REDD+ car l'exercice d'autoévaluation, sera suivi de l'évaluation indépendante qui sera conduite par un

panel d'expert technique du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF). Il a enfin convié les participants à prendre une part active aux travaux.

b. Ouverture des travaux de l'atelier par le Directeur de Cabinet du MERF

En ouvrant les travaux au nom de son ministre, le directeur de cabinet du ministère de l'environnement et des ressources forestières, M. Kodjo Kudadze, a également indiqué que « l'évaluation de la préparation à la REDD+ utilise un cadre commun de mesure des progrès réalisés par les pays dans l'exécution de leurs principales activités de préparation. Cette évaluation s'articule autour d'un examen qui permet aux parties prenantes des pays REDD+ de faire le point sur les activités réalisées pendant la phase de préparation REDD+ et sur les résultats obtenus ». Cet exercice, a-t-il dit, permet de dresser un bilan des progrès accomplis par le pays, de tirer profit des acquis, d'évaluer les lacunes et de définir les actions à suivre pour passer à l'étape de la réalisation des activités au vu des résultats. Il permet également aux pays de démontrer leur engagement en matière de REDD+. Au regard des enjeux, M. Kudadze a exhorté les participants à une attention particulière, afin de permettre au Togo de communiquer des informations pertinentes et objectives, pour baliser le terrain de la phase de la mise en œuvre qui fait appel à la mobilisation des ressources ».

2.1.2. Les communications

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de cette première journée se sont poursuivis avec : i) la présentation et l'échange sur les objectifs et les résultats attendus de l'atelier ; ii) la présentation et l'adoption de l'agenda de l'atelier ; iii) la présentation de deux communications faites par le Coordonnateur National Adjoint REDD+, chargé d'appui aux programmes, M. Dametougbe.

a. Communication n°1 : Synthèse de l'avancement global des activités de préparation à la REDD+ au Togo.

Cette communication a permis de rafraîchir la mémoire des participants afin de les permettre de disposer des informations actualisées nécessaires et utiles pour pouvoir faire une évaluation objective et réaliste. Les éléments ci-après ont été abordés dans cette communication :

- Les motivations d'adhésion du Togo au mécanisme REDD+ et au fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) ;
- Les principales phases du processus REDD+ ;
- Les objectifs poursuivis, les résultats attendus et les principales activités à réaliser dans la phase de préparation à la REDD+ (1^{ère} phase du processus) dans laquelle se trouve pour l'instant le Togo ;
- Les piliers de la REDD+ ;
- Les principales activités réalisées et les principaux acquis enregistrés jusqu'à ce jour par composante ainsi que les défis à relever.

b. Communication n°2 : Critères d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF

Le processus participatif d'auto – évaluation se base sur le cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ défini par le FCPF ainsi que ses lignes directrices. Il s'agit d'un cadre commun à tous les pays REDD+ qui comporte 34 critères. Dans le souci de permettre aux participants de s'approprier ce cadre et d'avoir une compréhension harmonisée des critères, chaque critère ainsi que la/les question(s) de diagnostic y afférente(s) ont été présentés, expliqués et discutés. Ensuite, l'échelle à 04 degrés avec un code couleur utilisée pour apprécier le progrès réalisé par critère a été aussi présentée et discutée.

3	Progrès substantiels (couleur verte)	Niveau d'avancement « <i>Très satisfaisant</i> »
2	Bonnes avancées (Couleur jaune)	Niveau d'avancement « <i>satisfaisant</i> »
1	Plus d'efforts requis (couleur orange)	Niveau d'avancement « <i>Nécessitant des améliorations</i> »
0	Absence de progrès (couleur rouge)	« <i>Manque de progrès</i> »

2.1.3. Les travaux de groupes

Après les 02 communications, les participants se sont répartis en 03 groupes pour évaluer et analyser, critère par critère, les points forts, les points faibles et les activités à mener pour améliorer les points faibles ou pour consolider les points forts. Le groupe 1 a travaillé sur les 10 critères d'évaluation de la composante 1, le groupe 2 sur les 15 critères de la composante 2 et le groupe 3 sur les 09 critères des composantes 3 et 4. Les groupes ont fait leur évaluation et donné leur appréciation et avis en se basant sur : i) les objectifs poursuivis, les résultats attendus et les activités à réaliser dans cette phase de préparation du Togo à la REDD+ ; ii) les activités effectivement réalisées, les résultats obtenus/acquis enregistrés ; iii) l'approche méthodologique adoptée pour la conduite des activités du processus et pour l'obtention des résultats. Démarré à 9h00, les travaux de la première journée ont pris fin à 15h30 mn.

2.2. Déroulement des travaux du jour 2 (27/05/2021)

Outre la cérémonie de clôture, les activités du deuxième ont porté sur : **i) la poursuite et la finalisation des travaux de groupes** : les travaux de groupes, démarrés le premier jour, se sont poursuivis le second jour de 8h00 à 11h30 mn ; **ii) la restitution des résultats des travaux de groupes en plénière suivie des échanges** ; **iii) la synthèse des travaux et l'analyse des progrès réalisés depuis la revue à mi-parcours en 2017**. Les discussions et échanges en plénière ont permis aux participants d'harmoniser les points de vue et de valider de façon participative, critère par critère, les résultats et conclusions de l'auto-évaluation, en termes de :

- Points forts ;
- Points faibles ;
- Activités à mener pour améliorer les points faibles ou pour consolider les points forts.

3. Résultats et conclusions de l'auto-évaluation participative avec les parties prenantes

Les points forts et les points faibles identifiés pour chaque critère ainsi que les activités à mener pour améliorer les points faibles ou pour consolider les points forts sont joints au présent rapport **en annexe 1**. Ces éléments seront exploités par la coordination nationale, ensemble avec les résultats et conclusions issues des 06 ateliers régionaux de consultation et d'autoévaluation du processus avec les acteurs au niveau des régions, pour l'élaboration et la consolidation du R-Package.

En outre, les participants ont procédé à l'évaluation et à la validation des progrès réalisés, critère par critère, depuis la revue à mi-parcours en 2017. Le résumé des progrès vis -à- vis des critères du FCPF est présentée dans le tableau ci-dessous et **les détails sont joints en annexe 2**.

Sur les 34 critères du cadre d'évaluation du FCPF, les participants ont conclu après échanges et validation que :

- Dix-neuf (19) critères ont un niveau d'avancement très satisfaisant, contre 3 critères en 2017 lors du rapport à mi-parcours ;
- Dix (12) critères ont un niveau d'avancement satisfaisant contre 5 en 2017 ;
- Trois (03) critères ont un niveau d'avancement nécessitant des améliorations contre 17 en 2017 ; ce qui représente 11,76% des critères ;
- A ce jour, il n'existe plus de critère qui n'est connu de progrès, contre 12 en 2017 qui étaient caractérisés par une absence de progrès.

Il ressort de ce qui précède que 31 critères ont un niveau d'avancement compris entre satisfaisant et très satisfaisant contre 8 en 2017 lors de l'évaluation à mi-parcours.

3	Progrès substantiels (couleur verte)	Niveau d'avancement « Très satisfaisant »
2	Bonnes avancées (Couleur jaune)	Niveau d'avancement « satisfaisant »
1	Plus d'efforts requis (couleur orange)	Niveau d'avancement « Nécessitant des améliorations »
0	Absence de progrès (couleur rouge)	« Manque de progrès »

Tableau 1: Résumé de progrès vis-à-vis des critères du FCPF

Composantes	Objectifs	Evaluation	
		2017	2021
1. Organisation et consultations			
1a. Dispositifs nationaux de gestion nationale REDD+	1) Responsabilité et transparence		
	2) Mandat et budget opérationnels		
	3) Mécanismes de coordination multisectorielle et collaboration intersectorielle		
	4) Capacité de supervision technique		
	5) Capacité de gestion des fonds		
	6) Mécanisme de remontée d'information et de recours		
1b. Consultation, participation et sensibilisation	7) Participation et engagement des principales parties prenantes		
	8) Processus de consultation		

Composantes	Objectifs	Evaluation	
		2017	2021
	9) Diffusion de l'information et accès à l'information		
	10) Utilisation et divulgation des résultats des consultations		
2. Préparation de la stratégie REDD +			
2a. Évaluation de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des pilotes, loi sur les forêts, Politique et gouvernance	11) Evaluation et analyse		
	12) Hiérarchisation des facteurs directs et indirects/obstacles à la mise en valeur des forêts		
	13) Liens entre ces éléments favorables/défavorables et les activités de REDD+		
	14) Plans d'action pour prendre en compte le droit aux ressources naturelles, le régime foncier et la gouvernance		
	15) Incidence sur les lois et politiques forestières		
2b. Options stratégiques REDD+	16) Sélection et hiérarchisation des options stratégiques de la REDD +		
	17) Évaluation de la faisabilité		
	18) Incidence des options stratégiques sur les politiques sectorielles en vigueur		
2c. Cadre de mise en œuvre	19) Adoption et application de lois et de réglementation		
	20) Directives de mise en œuvre		
	21) Mécanisme de partage des avantages		
	22) Registre national REDD+, suivi des activités REDD+		
2d. Impacts sociaux et environnementaux	23) Analyse des questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales		
	24) Conception de la stratégie REDD+ en fonction des impacts		
	25) Cadre de gestion environnementale et sociale		

Composantes	Objectifs	Evaluation	
		2017	2021
3. Niveau de référence des émissions/Niveau de référence			
	26) Démonstration de la méthode		
	27) Utilisation de données historiques et adaptation au contexte national		
	28) Faisabilité technique de l'approche méthodologique et de la cohérence avec les directives et orientations de la CCNUCC/GIEC		
4. Systèmes de suivi des forêts et mesures de sauvegarde			
4a. Système national de suivi forestier	29) Explication de la méthode de suivi		
	30) Démonstration des premières phases d'application		
	31) Dispositif et capacité institutionnels		
4b. Système d'information sur les avantages multiples, la gouvernance, les sauvegardes	32) Identification des aspects non liés au carbone et des problèmes sociaux et environnementaux pertinents		
	33) Suivi, notification et échange d'information		
	34) Dispositions et capacités institutionnelles		

Clôture de l'atelier

Les travaux de l'atelier ont été clôturés à 15h30 mn par le Coordonnateur National REDD+. Ce dernier a remercié les participants pour leur disponibilité et leur engagement au côté de la coordination nationale depuis le démarrage des activités du processus en 2015. Il s'est ensuite réjoui et a félicité les participants pour les résultats et conclusions de l'atelier. Il a pour terminer convier tous les acteurs à maintenir la dynamique et à se mobiliser pour les prochaines étapes, notamment celles relatives à l'évaluation indépendante du processus, à la recherche et à la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

Annexes

- **Annexe 1** : Résultats de l'évaluation et de l'analyse des points forts et des points faibles par critère

- **Annexe 2** : Evaluation et analyse du progrès réalisé vis-à-vis des critères du FCPF par les parties prenantes
- **Annexe 3** : Liste des participants